

Paris, le 17 décembre 2009

CAP du 17 décembre 2009 : TA Ingénieurs en Chef

Intervention préliminaire des représentants élus du SNITPECT-FO

« COLERE ! »

Monsieur le Président, mesdames, messieurs les membres de la CAP

La CAP est réunie ce jour pour décider des promotions à l'emploi fonctionnel d'ingénieur en chef des TPE.

Monsieur le Président,

Depuis presque deux mois, l'administration du MEEDDM nous ment. Elle nous balade, elle tente de nous endormir et pendant ce temps, prépare la razzia sur les DIR, les SN, les CETE ... des « gains d'efficience » en administration centrale, on sait ce que cela signifie : ce sont des suppressions de postes, encore et toujours.

La loyauté que les agents sont en droit d'attendre de leur employeur vient de s'effondrer brutalement. Le loup est enfin sorti du bois !

Qui, parmi nous, qui parmi tous les ingénieurs des TPE, pourra encore avoir confiance dans la parole et l'expression de notre ministère ? de notre ministre ?

Comment construire et avancer quand la base même du contrat social entre un ministre et ses agents vient d'être foulée aux pieds, jetée dans la boue ?

Les agents se sentent trahis, et ils l'ont été : ils ont maintenant la certitude d'avoir été manipulés depuis des années, dans l'unique but de dépecer le service public qu'ils ont construit et que le citoyen est en droit d'attendre.

La lettre du Premier Ministre du 28 octobre 2009 à l'Inspection des Finances, quelques jours à peine après que notre ministre ait signifié en CTPM qu'il fallait maintenant faire une pause et lancer le bilan des réorganisations, reflète bien l'état d'esprit que l'on retrouve également dans certains rapports du CGEDD. Coïncidence ? Ou bien peut-on supposer que le CGEDD a décidé de brader le ministère, de le vendre par petits bouts, pour le plus grand profit de quelques uns qui l'ont déjà déserté ?

Cette attaque, combinée aux messages incessants sur « l'Etat n'a pas besoin d'ingénieurs », « les ITPE sont des génie-civilistes et le MEEDDM n'a pas besoin d'eux », veut pousser les ITPE à abandonner le navire : « laisse béton ! » nous hurle-t-on à l'oreille.

Non, les ITPE ne sont pas tous génie-civilistes, et quand bien même le génie civil est une des bases de notre développement ; les principales marges de réduction de CO2 se trouvent dans le BTP et les transports, et une bonne connaissance en génie civil peut permettre de les maîtriser.

Mais les ITPE ont décidé de ne pas céder devant ce qui est présenté comme un dogme irréfutable, comme inhérent à la modernisation de la fonction publique et du ministère. Les ITPE savent qu'une fonction publique moderne et efficace ne peut se passer de compétences en aménagement durable du territoire, d'ingénieurs expérimentés et sachant travailler sur les systèmes.

Les ITPE ont construit le ministère de l'Équipement, ils ont largement contribué à la construction du ministère de l'Écologie, et quoi qu'on en dise, le MEEDDM ne pourra se construire sans eux !

Les représentants du personnel, élus à la CAP du corps des ingénieurs des TPE, expriment devant vous, cette colère :

- Colère face à ce courrier indécent qui liste froidement les moyens de dépecer le ministère ;
- Colère face à ce courrier qui fait tomber les masques : si certains en doutaient encore, le SNITPECT-FO l'a annoncé depuis longtemps : l'unique but de la RGPP est de faire des économies à très court terme dans le mépris le plus total du service rendu au public et non de moderniser l'administration ;
- Colère du fait des réformes incessantes et des délocalisations irréflechies, à coup de décisions non mesurées et de circulaires non concertées, qui suppriment services, missions et moyens alors que le ministre ne cesse de prôner les enjeux d'aménagement et de développement durables des territoires ;
- colère devant un discours hostile et outrageusement mensonger à l'encontre des ingénieurs des TPE, diffusé ouvertement par des hauts fonctionnaires de l'administration irresponsables et incompetents, à l'occasion de la tournée de présentation, dans les inter-régions, du rapport du CGEDD sur la prise en compte du développement durable dans les services déconcentrés ;
- colère du fait des positionnements dans la réorganisation des services du ministère à tous les échelons du territoire se traduisant par la perte de fonction de direction, de chef de service, de chef d'unité et de chef de projet alors que les ITPE font au quotidien de développement personnel pour la construction de compétences individuelles au service de la compétence collective et qu'ils agissent pour la mise en place des nouvelles organisations ;
- colère vis à vis des missions et des activités avec la suppression de l'ingénierie publique stigmatisée «de concurrentielle » alors que les annonces du maintien d'une capacité d'analyse, d'expertise, de conseil, d'observation, d'évaluation font l'objet de rapports et de circulaires mais ne donnent toutefois aucune lisibilité sur les actions et les modes d'intervention ;
- colère sur l'avenir des CETE dans le RST par la précipitation d'une évolution du statut juridique alors que la réflexion est en cours et que la démonstration sur leur rôle au sein du RST, leur appui aux DREAL, leur ouverture aux collectivités territoriales et leur partenariat avec le monde de la recherche et des professionnels n'est pas aboutie ;

- colère quant à l'absence de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs, des compétences et des carrières, en particulier sur le besoin important d'ingénieurs au MEEDDM et dans les autres départements ministériels alors que l'ENTPE est structurée et organisée pour former un plus grand nombre d'ingénieurs et que depuis longtemps les ingénieurs des TPE ont intégré dans leur formation, dans leur réflexion, dans leur action la superposition et l'interaction des politiques publiques qui font le développement durable d'aujourd'hui et de demain ;
- colère devant le niveau et la gestion de leur rémunération injustes au regard d'une formation initiale performante, d'une gestion exigeante, d'un effort de développement personnel important et continu, d'un investissement de tous les instants et de fortes responsabilités à tous les niveaux, que vient annihiler, en particulier, une modulation outrancière de leur régime indemnitaire au regard d'autres corps exerçant au MEEDDM ;
- colère face à leurs règles de gestion, que l'administration cherche sans cesse à attaquer alors que l'évolution du périmètre ministériel et des services implique une réflexion en profondeur et dans la concertation ;
- colère sur leur avenir statutaire du fait d'un emploi fonctionnel qui démontre, chaque jour dans le contexte actuel, sa fragilité, ses freins à la mobilité tant prônée par la fonction publique, sa complexité au regard des emplois de direction d'administration territoriale de l'Etat, son inadaptation au regard des compétences individuelles acquises, construites, développées au service de la compétence collective, et des responsabilités exercées au 3^{ème} niveau de fonction ;
- colère également sur une exigence sans cesse croissante pour l'accès au détachement dans l'emploi fonctionnel d'ICTPE 2G et ICTPE 1G alors que les règles de la charte de gestion mises en place par l'administration permettent déjà de promouvoir des cadres dont les compétences et la réussite sur leurs parcours professionnels aux 1^{er} et 2^{ème} niveaux sont prouvées et avérées ;
- colère liée à toutes ces restructurations, ces réorganisations, ces délocalisations où les agents-pions sont dirigés sur des services à une vitesse fulgurante, sans prendre en compte leurs aspirations personnelles et professionnelles, créant un climat délétère d'extrême inquiétude, de stress et le ressenti d'être devenus des objets méprisés, jetables, à la merci de quelques hauts fonctionnaires qui dessinent un avenir non durable pour la nation !
- Colère enfin face au cynisme de l'administration lors du CTPM du 15 décembre, au cours duquel les masques sont enfin tombés : étranglement budgétaire, gestion du service public par la finance, abandons de pans entiers du ministère, individualisation et modulation à l'extrême, et cerise sur le gâteau, si on l'ose dire, remise en cause des acquis de la RTT par un nivellement par le bas au prétexte d'harmonisation des divers règlements existants à ce jour !

Ca suffit ! Les ingénieurs des TPE ont une autre vision d'une organisation efficace et d'une action efficiente du MEEDDM.

Pour preuves, nous vous transmettons ci joint nos exigences votées à l'unanimité lors de notre congrès des 10 et 11 décembre 2009.

Les élus à la CAP